



Association
Jeunesse
pour Demain

prévention
spécialisée
dans l'Aube

Projet Associatif

association
déclarée
sous le n°
W1030001852

direction générale
direction administrative
30, mail des charmilles
10000 TROYES
tel : 0 325 718 818
fax : 0 325 718 819
email : ajd@ajd.asso.fr

Préambule

L'AJD a été créée en 1966 sous le nom d'**A**ssociation **J**eunesse et **D**étente. Cette période des années 1960 est marquée par le fort développement des constructions d'HLM, l'entrée dans la société de consommation de masse et une nombreuse jeunesse née du baby boom. Les phénomènes de «bandes» émergent.

L'initiative associative, par laquelle l'AJD a été pionnière, était portée par une recherche d'alternatives aux réponses de l'Education Surveillée et dans le but de promouvoir des expériences pédagogiques innovantes dites de prévention. L'idée de prévention vient du latin *praeventio*, action de devancer. Prévenir implique d'aller au devant, d'intervenir avant.

Ces expériences inédites, basées sur la rencontre et le dialogue, consistaient à anticiper sur l'apparition de la délinquance pour engager une action éducative auprès des « bandes » de jeunes et d'adolescents tout en menant des actions sur et dans leur milieu de vie. Elles cherchaient également à éviter la commission des actes de délinquances, et leurs conséquences, accompagner l'évolution des jeunes ayant affaire à la justice au cours des prises en charges éducatives en établissement, améliorer les conditions de vie et également à développer la capacité éducative du milieu de vie pour éviter les récidives.

Le 2 janvier 1967, l'AJD ouvre les portes du Club « Le Renouveau » dans les locaux d'une ancienne usine de bonneterie mis à disposition par la Ville de Troyes 6, rue des Vassaules. Monsieur André GUERIN y accueille quotidiennement dès les premiers mois 74 jeunes de 14 à 23 ans...

A. L'AJD : valeurs, références

1. Une vision de la société

Nous nous inscrivons en défenseur d'une **société ouverte**, tissée de liens sociaux, organisée pour permettre le vivre ensemble de la diversité dans la mixité sociale.

Nous affirmons notre fidélité aux principes républicains : liberté, égalité, fraternité, notre indépendance vis-à-vis de tout courant religieux ou politique et notre attachement à la **laïcité** pour la neutralité et le respect des croyances, des convictions et de la vie privée de chacun.

2. Promotion individuelle

Tout jeune a besoin de se construire dans la société et de se confronter à l'altérité.

Nous avons la conviction que **par l'éducation et l'accompagnement éducatif** par des professionnels engagés, le jeune en manque de repères stables et de confiance en l'avenir trouve des **forces d'appui** pour s'épanouir, se socialiser et s'insérer socialement. Nous reconnaissons les compétences et ressources propres à chaque jeune et à son environnement, encourageons les découvertes, les rencontres, l'ouverture aux autres et au monde, soutenons ses capacités de changement et de basculement des difficultés en potentialités. Nous accompagnons **l'autonomie des jeunes** et la **construction de leur projet** de vie dans le **respect de leur identité**.

Nous refusons le misérabilisme comme prétexte à l'action et le fatalisme comme prétexte à l'inaction.

L'association engage son travail avec les **parents qui sont les premiers éducateurs** des adolescents.

3. Ouverture et engagement dans la société

Chaque jeune a le projet de trouver sa place dans la société et d'y jouer un rôle au côté de ses aînés.

Nous veillons à faire émerger les propres choix du jeune et à l'accompagner dans le respect de ce qu'il est et de son contexte de vie. Nous nous obligeons à **ouvrir le jeune sur le champ des possibles**, de l'éclairer sur les différentes voies et trajectoires qu'il peut prendre et de favoriser des ouvertures pour son autonomie et son inscription sociale.

Nous nous donnons les moyens d'avoir des partenaires et des réseaux pour les mettre à disposition des jeunes et de leur projet d'avenir.

Nous engageons les jeunes dans la **dynamique d'une citoyenneté active** faisant corps avec les valeurs de la république, par leur implication et participation à la vie de la cité et par leur inscription dans du lien social. Les jeunes ont à être mis sur la scène sociale pour leur permettre de jouer leur propre rôle.

L'association s'engage en tant qu'acteur dans l'observation et l'analyse des évolutions sociales et se veut **force de proposition**.

B. Le propos

La jeunesse ou plutôt l'adolescence.

Nous sommes tous concernés par l'adolescence, aujourd'hui et demain.

Il s'agit **d'une période de discontinuité** psychique, physique et sociétale, période charnière entre l'enfance et l'âge adulte, période de passage où il est question de trouver des repères, des marques, une place ou des places, une identité interne, externe et sociale : période où il s'agit d'interroger la vie, la mort, la loi, la transgression, le passé, l'avenir, la dépendance, la responsabilité, l'indépendance et l'autonomie.

Créativité, dynamisme et espoir se partagent la scène avec parfois l'ombre de cette lumière.

La jeunesse est une **question** : pour l'adolescent quant à sa place, son identité et son devenir, pour ses parents quant à l'autorité, la transmission et la compréhension des comportements de leur fils ou de leur fille et de leurs amis ou fréquentations.

Dans le monde institutionnel et sociétal (scolaire, associatif, sanitaire, le quartier, la rue) la normativité et le cadre sont parfois mis à mal. La **violence** est alors immédiatement repérée et stigmatisée même si elle s'inscrit aussi dans un désir de reconnaissance et de mutation. Il est alors question au-delà de la **réparation nécessaire** d'entendre la **souffrance** exprimée et de trouver avec le ou les intéressés une voie d'accès et la recherche de solutions alternatives. Nous avons vocation d'en débattre avec les jeunes mais aussi avec les structures d'accueil concernées. Le changement réciproque de regard permet une rencontre refondée entre une jeunesse à nouveau « fréquentable » et des institutions « accessibles ».

L'avenir proposé par le monde « adulte » apparaît nécessairement compétitif et pas toujours innovant. Ainsi, la **singularité** devrait-elle disparaître au profit

du collectif et de l'ordre, laissant la sensibilité et la tendresse sur le chemin, provoquant ainsi les défis face à la vie, au travail, à la sexualité ? Les conduites à risque seraient-elles une forme d'interrogation active à la recherche de vérité, de sens ? Comment assurer une adaptation à la société du moment, tout en conservant sa position de sujet ?

S'il n'y a **pas de modèles** de parentalité, de société ni d'adolescents, l'AJD peut contribuer à la réflexion, à l'accompagnement et parfois à la recherche de solutions avec l'ensemble des sujets concernés par la Jeunesse.

C. Moyens, les pratiques

1. Les ressources humaines

1.1. Le recours à des compétences et qualifications professionnelles

Exigeante sur la qualité des prestations, l'association fait appel à des **équipes de professionnels** salariés, dont elle veille à adapter et développer en permanence les compétences.

Aussi, nous faisons le choix de maintenir des échanges forts avec les équipes et soutenir leur participation au travail engagé et réalisé. Nous souhaitons promouvoir chaque professionnel par la reconnaissance des compétences, leur expression dans des expériences diversifiées et des possibilités innovantes. Pour cela les éducateurs sont amenés à travailler sur plusieurs quartiers ou sur plusieurs types d'actions (sur une même période ou au cours de leur carrière).

L'Association s'entoure de personnes qualifiées et compétentes pour la gestion des ressources humaines, la gestion administrative, la gestion financière et comptable.

1.2. Dialogue, échange entre les acteurs de l'association

Nous sommes vigilants au fonctionnement de l'association dans les principes de non-lucrativité et d'indépendance et selon les valeurs de l'association.

Nous voulons une cohérence des choix dans le développement des actions de l'association en regard des valeurs et de son projet.

Nous nous appliquons à maintenir une dynamique associative faite de renouvellement et d'innovation.

Nous envisageons une gouvernance démocratique qui s'exprime par la réunion régulière des différentes composantes de l'association, par la qualité

du dialogue social établi et de la réflexion partagée. Nous encourageons une **réflexion interactive** entre les différentes composantes de l'association et nous nous assurons d'un encadrement qui aille dans ce sens.

Nous privilégions la co-construction des projets et des actions, et même de façon élargie et ouverte aux partenaires.

L'association se donne les moyens de construire et de mobiliser un large réseau de partenariat et d'accueillir leur participation. Nous considérons les partenaires comme une ressource humaine de l'association. Nous cherchons en permanence à susciter, mobiliser et construire un travail de **coopérations partenariales**.

1.3. Une exigence de lisibilité

Nous veillons à rendre accessible et compréhensible la présentation des éléments relatifs à la gestion financière et comptable à l'ensemble des membres. Nous garantissons la mise à disposition des autorités de tarification et de contrôle, des contributeurs, les pièces utiles à s'assurer de l'utilisation des fonds versés conforme aux projets et missions.

Nous rendons compte annuellement tant aux membres qu'aux partenaires de l'évolution de la vie associative et des activités et actions réalisées en lien avec le projet et les missions.

Dans un souci de progrès, nous travaillons à la **rigueur de l'évaluation** et à la **recherche de qualité** de nos réalisations.

2. Les modalités, les pratiques

Des savoirs faire qui reposent sur :

- L'**éducateur** lui-même, son expérience et ses compétences professionnelles reconnues, sa capacité à être engagé, son expertise, son éthique.

- Le **travail d'équipe**, la mobilisation et le partage des réseaux professionnels de chacun
- Des **moyens matériels** et des locaux adaptés aux pratiques.

2.1. L'accompagnement du public

L'AJD promeut l'**accompagnement individuel** des personnes et de leurs projets de promotion sociale et d'insertion.

Nous inscrivons nos actions dans le territoire de vie et tenons compte de l'environnement social, matériel des personnes.

L'ensemble des actions s'inscrit sur un territoire donné. Le travail avec le groupe ou le jeune reste ancré dans son environnement (quartier, pairs, famille).

La prise en compte de l'**environnement du jeune** est un élément incontournable. Il s'agit de faire avec et faire émerger les ressources existantes.

L'action éducative est fondée sur une **éthique**, des **savoir-faire** et des principes reliés aux **valeurs** associatives et à la **Loi**.

Nous posons comme principes d'action :

- **La mobilité** qui permet d'aller vers les personnes
- **Le « aller vers »** le jeune, la famille, et proposer une intervention sans ingérence, en suscitant l'adhésion à la relation d'aide
- **Le « faire avec »** qui mobilise les ressources de la personne et les ressources qui lui sont rendues accessibles
- **La souplesse d'intervention** pour répondre au mieux aux situations rencontrées
- **L'adaptation permanente** en fonction des situations rencontrées
- **Le travail d'équipe** qui permet la continuité de l'accompagnement.

2.2. Travailler ensemble

Le professionnel ne travaille pas seul avec le jeune : il lui fait bénéficier de son savoir faire et de son **réseau de partenaires**. Le réseau et le travail avec les partenaires permettent d'ouvrir des portes dans l'accompagnement du jeune. L'association **participe** à une fonction d'observatoire, de veille, **contribue** au diagnostic et peut contribuer à la co-construction d'actions innovantes et adaptées.

Nous soutenons comme modalités de partenariat :

- Le maintien et la **mobilisation du réseau** et du travail avec les partenaires
- La **mise en relation** avec les personnes compétentes et le passage de **relais**
- L'appréhension, l'accompagnement et l'**adaptation aux évolutions** des contextes sociaux
- La prise en compte et la contribution aux **politiques d'actions sociales**
- Le **partage de l'expertise** basée sur la connaissance des situations, difficultés et ressources des personnes et des territoires
- La **contractualisation** des projets et actions.

2.3. Les moyens matériels

Nous nous donnons des moyens matériels adaptés et une administration rigoureuse et transparente.

D. les perspectives d'actions et objectifs associatifs

1. Communiquer

1.1. promouvoir un nouveau nom :

- **Association Jeunesse pour Demain**

1.2. Une stratégie de communication institutionnelle

1.2.1. En interne

- rendre plus lisible le rapport mission/financement
- rédiger le document unique de délégations

1.2.2. En externe

- des prescripteurs, des partenaires
- du grand public
- des usagers

2. Développer

- développement des actions dans tout le département
- développer des actions innovantes
- développer des actions autour de la parentalité
- rationaliser et conforter les actions
- adapter avec de nouveaux outils les liens avec l'ALT, avec Régies Services
- adhésion à des réseaux nationaux, locaux, à des possibles regroupements.